



PROCES - VERBAL

Séance du Lundi 19 juin 2023

L'an deux mil vingt-trois, le lundi 19 juin, à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Forges d'Aunis s'est réuni en session ordinaire dans la salle du conseil à Forges.

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Qui ont pris part au vote
14	10	13
Date de convocation		
12/06/2023		
AFFICHAGE/PUBLICATION		
article L2121-25 du CGCT		
12/06/2023		

Présents :

Mmes Micheline BERNARD, BALLANGER Amandine, BERSOUT Stéphanie, DRAPEAU Claire, GONÇALVES Sidalia, VILLAUDY TALLEC Isabelle et Messieurs BARITEAU Philippe, BERNARD Gilbert, LUCAS Cédric et TERRIEN Philippe.

Absents excusés : Madame DRAPEAU Claire donne pouvoir à Madame GONÇALVES Sidalia.

Madame BALLANGER Amandine donne pouvoir à Madame VILLAUDY TALLEC Isabelle.

Monsieur AUMONT Charles donne pouvoir à Monsieur BARITEAU Philippe.

Madame BERSOUT Stéphanie.

Secrétaire de séance : Madame Sidalia GONÇALVES.

1°) APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE SÉANCE DU LUNDI 15 mai 2023

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le Procès-Verbal de séance du Lundi 15 mai 2023.

2°) LIEU PARTAGÉ

Monsieur Philippe TERRIEN, Maire-Adjoint, présente les différents devis nécessaires pour compléter le dossier de demandes de subventions.

LOTS ARCHITECTURAUX	DEVIS H.T
MAÇONNERIE	88 869,70 €
CHARPENTE	
COUVERTURE	23 538,00 €
MENUISERIES EXTÉRIEURES	28 164,51 €
PLACO	37 996,47 €
FAUX-PLAFONDS	
PEINTURE	22 612,65 €
MENUISERIES INTÉRIEURES	28 430,00 €
CARRELAGE	16 347,40 €
SOL SOUPLE	14 680,00 €
ÉLECTRICITÉ CFO/CFA	24 650,00 €
PLOMBERIE-CHAUFFAGE-VM-CLIMATISATION	58 554,87 €
MUR DE CLÔTURE	21 208,63 €
TOTAL TRAVAUX	365 052,23 €
HONORAIRES MAÎTRISE D'ŒUVRE + AUTRES BUREAUX D'ÉTUDES	63 416,14 €
TOTAL GÉNÉRAL	428 468,37 €

3°) ÉGLISE

- Monsieur Philippe BARITEAU, Maire-Adjoint fait le point sur les travaux de restauration des extérieurs.
- Il fait le compte-rendu de la réunion d'expertise du 9 juin dernier. Les travaux nécessaires suite aux dégâts des eaux s'élèvent à 30 000,00 € validés par l'ensemble des assurances.
- À ce jour, la cagnotte de la Fondation du Patrimoine s'élève à 6 000,00 €.

4°) ÉCOLE

- Madame La Directrice, Marie GOSSEAUME après 12 ans passés à Forges a souhaité donner une nouvelle orientation à sa carrière, ne voulant plus exercer la fonction de direction. Elle sera remplacée par Madame Amélie GAUTRON
- Madame Isabelle VILLAUDY TALLEC, Maire-Adjoint, présente les effectifs de la rentrée de septembre. À ce jour, 120 élèves sont inscrits répartis comme suit :
34 enfants en cycle 1 : 11 Petite Section, 7 Moyenne Section et 16 Grande Section.
58 enfants en cycle 2 : 21 Cours Préparatoire, 19 CE1 et 18 CE2.
28 enfants en cycle 3 : 14 CM1 et 14 CM2.
Elle informe l'Assemblée des travaux d'entretien prévus cet été.

5°) PROJET ÉDUCATIF TERRITORIAL : PLAN MERCREDI

Madame Isabelle VILLAUDY-TALLEC, Maire-Adjoint présente le Projet Éducatif Territorial labellisé « PLAN MERCREDI ». La Collectivité s'engage à organiser l'accueil de loisirs périscolaires du mercredi dans le respect des principes de charte qualité. Il permet la continuité dans l'accompagnement des enfants. La convention de partenariat est signée pour une durée de trois ans entre la Collectivité, le Directeur des services départementaux de l'Éducation Nationale, la Directrice de la Caisse d'Allocations Familiales et l'association partenaire « LES BAMBINS D'AUNIS » en charge des accueils périscolaires du mercredi.

6°) LOTISSEMENT

- À ce jour, 9 permis de construire sont déposés dans le lotissement «LE PRÉ VERT ».
- Pour le lotissement du « DOMAINE des MOISSONS » la vente vient de débiter.
Le Conseil Municipal valide le nom de la rue du lotissement : « RUE DU FIEF DE LA CROIX ».
Le Conseil Municipal donne son accord pour abandonner le droit de préemption communal sur l'ensemble des lots mis en vente.
Madame le Maire informe l'Assemblée que les Maires de la CDC AUNIS SUD vont envoyer un courrier commun à Monsieur le Préfet pour que le territoire de notre intercommunalité soit reconnu en zone tendue. Ainsi les bailleurs sociaux pourraient obtenir des agréments pour construire du logement social locatif, indispensable au développement de notre CDC et à l'accueil de la population.

7°) VOL ATELIERS MUNICIPAUX

- Monsieur Philippe BARITEAU, Maire-Adjoint, informe le Conseil Municipal de l'avancée du dossier en cours avec notre assureur « MUTUELLES DE POITIERS ».
Pour le camion JUMPER l'expert a validé une valeur de remboursement à hauteur de 10 570,00 €.
Pour le remplacement du matériel volé le devis s'élève à 21 800,00 € et pour la réparation du bâtiment l'estimatif est de 5 200,00 €.
- Après étude des différents devis, le Conseil Municipal valide l'achat d'un nouveau camion JUMPER pour 16 407€ HT soit 19227 € TTC aux établissements UTILEO de NIORT.

L'Assemblée valide l'achat de 2 tronçonneuses, 2 débroussailleuses et d'une tondeuse pour 6 200 € aux Ets TARDY d'AYTRÉ et d'un poste à souder pour 720,00 € aux Ets ROBLIN de FORGES.

8°) FÊTE DU 14 JUILLET

Monsieur Philippe BARITEAU, Maire-Adjoint, informe le Conseil Municipal de l'ensemble des manifestations prévues pour la fête nationale : concours de pétanque, animations pour les enfants, repas, groupe musical, retraite aux flambeaux et feu d'artifice.

9°) TRAVAUX EN COURS

Une réunion est prévue avec le Conseil Municipal des Jeunes pour la réhabilitation du terrain de bosses.

10°) QUESTIONS DIVERSES

- Madame le Maire informe l'Assemblée que le projet de Liaison Douce n'a pas été retenu pour la subvention DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux.)
- L'Association « LES BAMBINS D'AUNIS » fête ses 40 ans le 1^{er} juillet après-midi.
- Un temps partagé entre élus et agents municipaux est prévu le 08 juillet à midi.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 45.

La prochaine réunion du Conseil Municipal est prévue le **24 juillet à 20 h 00**.

La secrétaire de séance
Sidalia GONÇALVES



Le Maire,
Micheline BERNARD



